



COMMANDANT
DE LA ZONE MARITIME
NOUVELLE CALEDONIE



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE



MRCC NOUMEA

Nouméa, le 8 décembre 2016

COMMUNIQUÉ **Disparition en mer d'un apnéiste à Lifou**

Une opération de recherche en mer a eu lieu le 8 décembre suite à la disparition inquiétante d'un apnéiste à Lifou.

Le 8 décembre à 00 h 55, le MRCC de Nouméa est alerté par les pompiers de Lifou en raison de la disparition d'un chasseur sous-marin en apnée qui n'est pas remonté de sa plongée.

Quatre hommes sont partis plonger à proximité des falaises de Hnatalo à 21h00. Vers 23 heures, trois plongeurs remontent avant de s'inquiéter de l'absence de leur camarade, un homme d'une trentaine d'années.

L'inquiétude n'est pas immédiate. Une fois l'alerte donnée, la gendarmerie de Lifou se rend sur les lieux pour commencer les recherches depuis la côte. La nuit ne permet malheureusement pas d'engager de moyen de recherche.

Dès le lever du jour, l'hélicoptère « *écureuil* » de la section aérienne de gendarmerie se rend à Lifou pour entamer les recherches, tandis que la gendarmerie de Lifou poursuit ses observations depuis la côte, accompagnée de membres de la famille. La zone de recherche étant limitée, l'aéronef et les plongeurs de la gendarmerie vont quadriller la zone deux fois, le matin et l'après-midi, avec le concours d'une embarcation privée.

En fin d'après-midi, faute d'élément nouveau, les recherches ont été suspendues.

Le MRCC rappelle que l'apnée reste une pratique qui doit être réalisée avec prudence et en respectant un certain nombre de mesures de sécurité. L'apnée de nuit présente des risques particuliers, les moyens de recherche ne pouvant être engagés que de jour, ou n'ayant pas une efficacité optimale de nuit.

De nombreuses associations et clubs de plongée en Nouvelle-Calédonie pratiquent l'apnée et peuvent prodiguer conseils et formations.

Commissaire en chef de 2^{ème} classe Nicolas Vraux

Chef de bureau Action de l'Etat en Mer du commandement de la zone maritime Nouvelle-Calédonie, directeur du MRCC par intérim.

Tel : 29 30 73 – Mob : 79 04 49 – E-mail : nicolas.vraux@fanc.defense.gouv.fr